

Editorial

La priorité en cette période de l'année pour les élus est l'élaboration de notre budget 2019. Faut-il rester ambitieux et volontaire pour préparer demain ou extrêmement prudent face à ce climat d'interrogation et d'incertitude que nous traversons actuellement ?

La volonté affichée dans les débats entre les élus de Terranjou est de rester sur une dynamique d'investissements.

1 014 000 € en 2017, 1 050 000 € en 2018 ont été investis sur Terranjou. Et notre excédent cumulé nous donne la possibilité de continuer sur cette dynamique en 2019 et 2020. Notre désendettement et des taux d'intérêt faibles nous donnent plus de possibilités, tout en restant vigilants.

Malgré ce climat social actuel qui après chaque week-end perturbe nos esprits, restons rassurés et construisons un budget qui va permettre de continuer à répondre aux préoccupations et besoins exprimés par nous tous.

Des travaux importants ont été réalisés, d'autres sont déjà validés (effacement des réseaux, construction de la maison de santé...). Ces chantiers vont perturber notre quotidien, mais acceptons ces désagréments momentanés. L'objectif de ces réalisations étant de répondre à un besoin et de bénéficier d'une meilleure qualité de vie pour nous tous. C'est un enjeu capital exprimé par nos élus.

La mise en place de tous ces projets est totalement fidèle à nos engagements pris lors de notre fusion de communes. Soyons malgré tout vigilants, afin que la qualité de notre service public reste notre priorité et surtout accessible pour tous.

Le Maire

Jean-Pierre COCHARD

Clin d'œil



Mise en service en 1954, l'école La Gloriette de Martigné-Briand avait un grand besoin de restauration et nécessitait une mise aux normes et accessibilité, notamment en matière de sécurisation du bâtiment et d'amélioration du confort des élèves et des enseignants.

La collaboration entre les enseignants et les élus chargés de l'entretien des bâtiments a permis de réaliser des travaux adaptés au besoin de l'équipe enseignante.

Pendant la durée des travaux, certains élèves ont eu le privilège de « faire la classe dans la salle des mariages », d'autres « dans la salle des présidents ». Ces aménagements ont permis à la commune de ne pas louer de préfabriqués, et ainsi de ne pas alourdir le budget de la commune.



Les classes ont été repeintes et disposent à présent d'une meilleure acoustique et l'éclairage a été repensé (points lumineux plus nombreux, luminosité adaptée). Les rangements sont plus fonctionnels, les menuiseries, l'isolation des murs ainsi que la chaufferie ont été remplacées et mises aux normes actuelles.

La salle de motricité, utilisée tous les jours, est spacieuse avec un grand rangement non négligeable.

Les travaux se sont étalés sur 8 mois pour un coût total de 417 000 € TTC.

Un financement de 67 580 € a été accordé au titre de la DSIL, 16 000 € par la Région, 47 000 € au titre de la subvention SIEM et plus de 4 000 € de fonds d'économie d'énergie.

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie du 8 mai aura lieu à Martigné-Briand.

Elections européennes



Les élections européennes auront lieu le dimanche **26 mai 2019**.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, il est obligatoire de présenter une **pièce d'identité** au moment du vote. Les titres autorisés doivent comporter une photographie afin de permettre l'effectivité du contrôle par le Président du bureau de vote et être en cours de validité.

Vous êtes absent le jour du scrutin, vous pouvez toujours voter par procuration. Le mandant peut se présenter dans un commissariat de police ou une gendarmerie ou au tribunal d'instance du domicile.

Internet par fibre optique arrive... doucement



Le syndicat Anjou Numérique, en charge du déploiement de la fibre optique dans le Maine et Loire, (hors agglomération d'Angers, Cholet et Saumur), a confié à la Société TDF, la mise en place et la gestion de ce réseau.

Les travaux ont commencé, un peu partout, dans notre département, avec comme mission l'accès à la fibre pour tous.

Notre commune est concernée, dans la campagne et prochainement en centre bourg...

Oui mais !

Ces travaux sont régis par une règle de base qui veut qu'avant que la fibre arrive, chez chacun de nous, il est nécessaire de mettre en place un maillage important.

C'est ainsi que pour une parfaite couverture du territoire cela nécessite la mise en place de « Nœud de raccordement ». Le plus proche de nous est situé à Thouarcé. Le chantier que nous pouvons observer va permettre l'installation de ce même équipement à Nueil sur Layon alimenté par un réseau traversant notre commune.

Entre ces deux points, la technologie de la fibre optique ne permet pas d'intercepter un raccordement. C'est pour cette raison que malgré les travaux, nous devrons attendre une autre phase de déploiement, prévue dans le chantier de gros œuvre actuel, pour bénéficier, selon les secteurs, de cette offre de services.

Les dates avancées pour notre commune s'étalent entre 2020 et 2021.

Une carte très précise est accessible sur le site internet d'Anjou Numérique :

www.anjou-numerique.fr

Compte rendu du conseil municipal

CCLLA – ATTRIBUTION DE COMPENSATION DEFINITIVE 2018

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commission locale des charges transférées de la CCLLA a arrêté les montants des attributions de compensation pour chaque commune, au titre de l'année 2018, lors de sa séance du 31 octobre 2018.

Le montant de l'attribution de compensation prévisionnelle pour 2018 était de - 155 047,95 € auquel s'ajoute la participation suite au transfert des zones d'activités économiques à la CCLLA pour - 8 076,49 €, soit un montant définitif de l'attribution de compensation pour 2018, arrêté à - 163 124 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à main levée, à l'unanimité VALIDE le montant négatif de l'attribution de compensation 2018 de la commune, fixé à - 163 124 €.

MARCHES PUBLICS – CONTRATS D'ASSURANCE

Le cabinet Delta Consultant en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage a aidé la commune à constituer un dossier de consultation des entreprises pour ses contrats d'assurance, excepté le contrat « flotte automobile » suite au transfert des véhicules auprès de la CCLLA.

Suite à la publicité du marché, trois entreprises ont déposé une offre pour tous les lots, décomposés comme suit :

- Lot 1 : Dommages aux biens et risques annexes
- Lot 2 : Responsabilité civile et risques annexes
- Lot 3 : Protection juridique et fonctionnelle
- Lot 4 : Auto collaborateur en mission

Afin de mutualiser les assurances, la commune de Terranjou, assistée par le cabinet Delta Consultant, a retenu la société d'assurance Groupama pour assurer les dommages aux biens et risques, la responsabilité civile et risques, l'auto collaborateur en mission pour un montant de 9 255,82 €. La SMACL quant à elle, assurera la protection juridique et fonctionnelle pour un montant de 2 239,38 €. Le contrat est sur 4 ans (1er janvier 2019 au 31 décembre 2022) mais il peut être dénoncé par l'une ou l'autre des parties, tous les ans, 4 mois avant son échéance annuelle.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'ANNEE 2017

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif et non collectif doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Il est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Le rapport et sa délibération sont sur le site www.services.eaufrance.fr

SALLE DES SPORTS GIRONDEAU – VALIDATION DE L'ARCHITECTE, DES BUREAUX DE CONTROLE TECHNIQUE CT, SPS, ETUDES DE SOL ET THERMIQUE

Plusieurs entreprises ont été contactées pour les prestations suivantes : Architecte, bureaux de contrôle SPS et contrôle technique, étude thermique et étude de sol.

Les entreprises retenues sont :

- Architecte : Cabinet A2RT pour 34 833,60 € TTC
- Contrôle technique : SPS et DPE : Qualiconsult pour 4 488 € TTC pour la mission Contrôle Technique, 2 580 € TTC pour la mission SPS et 480 € TTC pour la mission DPE.
- Etude de sol : Géotechnique pour 2 880 € TTC
- Etude thermique : RABIER Fluides 2 760 € TTC

ECOLE PUBLIQUE DE CHAVAGNES LES EAUX – CHOIX DE L'ARCHITECTE

Il est nécessaire de recourir aux services d'un architecte pour établir les plans et le détail estimatif des travaux de construction d'une école publique à Chavagnes-les-Eaux. Ces éléments sont indispensables pour le dépôt d'une demande de subvention au titre de la DETR et ce dossier doit être déposé avant le 25 février 2019 pour faire l'objet d'une attribution de subvention au titre de 2019.

L'offre de M. Christian GRIMAUD, Architecte a été retenue pour des honoraires de maîtrise d'œuvre fixés à 93 723,60 € TTC.

PERSONNEL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Suite au détransfert vers la commune de la compétence Culture de la communauté de communes, la commune a créé un poste d'adjoint territorial du patrimoine pour la bibliothèque du 14/01/19 au 05/07/19 pour une durée de 8/35 ème

BUDGET COMMUNE 2018 – DECISION MODIFICATIVE N°2

Le budget pour la facture de réparation de la toiture de l'école publique de Notre Dame d'Allençon a été ajusté suite à des erreurs de métré de l'entreprise PAIN et le devis définitivement arrêté a été inscrit à la somme de 28 665,50 € TTC.

CONSTRUCTION D'UNE ECOLE PUBLIQUE – ACQUISITION D'UNE PARCELLE

La construction d'une école publique à Chavagnes-les-Eaux est devenue indispensable au regard des problématiques de capacité et de qualité d'accueil des élèves mais aussi en terme d'accessibilité des locaux.

A la négociation initiale pour l'acquisition du foncier nécessaire à la construction de l'école, la valorisation d'un garage n'a pas été prise en compte, or le propriétaire actuel supportera des frais de reconstruction du garage. Cette reconstruction est valorisée à hauteur de 15 180 € à ajouter au prix d'acquisition de la parcelle cadastrée en section B n° 1651 pour 1 228 m², valorisée à 65 €/m² soit 79 820 €.

Monsieur le Maire précise que cette délibération complète la délibération n° 2019-01-07, dans laquelle, la totalité de l'acquisition n'était pas retracée avec l'absence de valorisation du garage.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le Conseil Municipal décide d'acquérir la parcelle cadastrée en section B n° 1651 pour un montant global de 95 000 € (Terrain = 79 820 € ; Bâtiment= 15 180 €).

CONSTRUCTION D'UNE ECOLE – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR ET DU PACTE DE RURALITE

La commune de Terranjou peut solliciter des subventions de l'Etat et de la Région en complément de l'autofinancement communal pour financer les travaux de construction de l'école publique de Chavagnes-les-Eaux.

Le conseil Municipal valide le dépôt des demandes de subventions au titre de la DETR auprès de l'Etat et du pacte de ruralité auprès de la Région mais également pour solliciter une demande d'emprunt à concurrence de 500 000 €, pour arrêter le plan de financement comme suit :

Construction d'une école publique à Chavagnes les Eaux			
Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant HT	Libellé	Montant HT
Acquisition foncier	99 000 €	DETR	399 700 €
Construction et aménagement	941 000 €	Pacte de ruralité - Région	100 000 €
Etudes et mesures	24 000 €	Emprunt	500 000 €
Maîtrise d'oeuvre	78 000 €	Autofinancement de la commune	142 300 €
Total	1 142 000 €	Total	1 142 000 €

CANTINE SCOLAIRE A MARTIGNE-BRIAND - TRAVAUX D'ACOUSTIQUE

Deux entreprises spécialisées ont été contactées suite au constat du problème d'acoustique de la salle de restauration scolaire de Martigné-Briand. L'entreprise Denis DEVILLIERS a été retenue pour 10 737,60 € TTC. Les travaux s'effectueront pendant les vacances d'avril.

CCLLA - ATTRIBUTION DE COMPENSATION INVESTISSEMENT POUR LA VOIRIE

La compétence voirie étant maintenant gérée par la CCLLA, la commune qui souhaite faire des investissements pour des travaux de voirie doit définir une enveloppe versée à la CCLLA faisant office d'engagement et de garantie financière. La commune peut faire des investissements à hauteur de ce qu'elle a versé. La commune de Terranjou décide de proposer une enveloppe d'attribution de compensation en investissement pour des travaux de voirie à hauteur de 175 000 €.

CCLLA - CEJ COMMUNAUTAIRE 2019-2022

Dans le cadre de sa politique enfance-jeunesse, la commune de TERRANJOU est cosignataire d'un Contrat Enfance Jeunesse, arrivant à terme le 31/12/2018.

La CAF de Maine et Loire renouvellera le contrat en 2019 pour une durée de 4 ans. C'est pourquoi un nouveau CEJ CAF 2019-2022 est proposé aux communes. Chacune des collectivités peut s'engager conjointement à la communauté de communes et au SIRSG, dans le respect de ses compétences, et de ses actions éligibles.

L'engagement d'un diagnostic incluant la commune, dans le périmètre du futur CEJ communautaire élargi a été validé et la CAF est autorisée à transmettre les données contenues dans l'actuel et le futur Contrat Enfance Jeunesse, ainsi que toutes les données nécessaires à la construction du nouveau contrat (descriptions des actions, données d'activités, financières...), à l'ensemble des co-contractants, et aux coordinateurs du CEJ.

SIEML - CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE

Une convention a été signée avec le SIEML qui a décidé de mettre en place, en 2015, une mission de conseil en énergie partagé auprès de ses adhérents (bilan annuel des consommations d'énergie et conseil pour diminuer le niveau des consommations, etc.). La convention est d'une durée de trois années, à compter du 1er avril 2019 et précise que le coût annuel pour la collectivité est de 2 023,50 €.

SECURISATION DE LA TRAVERSEE DU LIEU DIT LA VILAINE - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

Le plan de financement de l'opération de sécurisation de la traversée du lieu-dit la Vilaine par la RD 70 à Martigné-Briand a été validé. Ces aménagements sont destinés à sécuriser les piétons et les automobilistes. Une demande de subvention a été sollicitée au titre des amendes de police.

Le plan de financement de l'opération se présente comme suit :

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant HT	Libellé	Montant HT
Travaux	60 097,50 €	Amendes de police	12 000 €
		Autofinancement de la commune	48 097,50 €
Total	60 097,50 €	Total	60 097,50 €

PERSONNEL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le tableau des effectifs doit être modifié, afin de créer un poste de DGS (poste fonctionnel) sur lequel sera détaché un agent, titulaire du grade d'attaché territorial. Cette création de poste répond à la volonté de renforcer techniquement les services de la collectivité.

Suite au départ en retraite de l'agent titulaire du grade de rédacteur principal de 1ère classe, le poste correspondant a été supprimé.

La modification du tableau des effectifs est proposée avec effet au 4 février 2019.

CCAS

Service de téléassistance pour les Seniors.

Le CCAS de TERRANJOU conduit différentes actions sociales en lien avec des partenaires et des institutions sur le territoire.

Ces actions s'exercent dans différents domaines : accompagnement au vieillissement, services à la personne...

La téléassistance est utile pour sécuriser les personnes âgées qui vivent seules chez elles et rassurer leurs proches. En cas de malaise ou de chute, la personne équipée d'un système de téléassistance peut signaler son problème à un proche ou à une centrale d'écoute.

Pour tout complément d'information, contacter votre secrétariat de Mairie qui vous donnera les renseignements nécessaires sur le fonctionnement de la téléassistance.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- Alarïc OUVREARD, né le 13 novembre 2018 (Chavagnes-les-Eaux)
- Rachel GUÉRIN, née le 7 janvier 2019 (Chavagnes-les-Eaux)
- Raphaël PAUL, né le 8 février 2019 (Chavagnes-les-Eaux)
- Candice ROCHER, née le 10 février 2019 (Notre-Dame-d'Allençon)

DÉCÈS

12 décès depuis le 1er janvier 2019

INCIVILITÉS

Il a été constaté sur plusieurs points de la commune des dépôts de cendres de cheminée dans les haies et de gravats et déchets verts sur les chemins ruraux.

Nous vous rappelons que tout dépôt de déchets est interdit sur l'espace public.

PROCÉDURE DE DESTRUCTION D'UN NID DE FRELONS ASIATIQUES



Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques, veuillez contacter la mairie de Terranjou au 02 41 54 31 20 pour procéder à la destruction de celui-ci.

Une convention de destruction a été signée avec la Fédération Départementale de Groupement des Organismes Nuisibles. Ainsi, la commune via le FDGDON va déclencher l'intervention d'un professionnel agréé.

Cette intervention est en partie prise en charge par la commune. L'autre partie restant à la charge du particulier.

OFFRE D'EMPLOI SAISONNIER

La commune de Terranjou recherche deux personnes pour les postes suivants du 1er juillet 2019 au 31 août 2019 pour la piscine de Martigné-Briand :

- Agent d'accueil à la piscine : accueil du public et vente des confiseries. Poste de 35 h / semaine. Tous les jours (y compris week-end et jours fériés) sauf le mardi.
- Agent d'entretien des locaux de la piscine : entretien du hall d'accueil, vestiaires, sanitaires, douches. Poste de 9 h / semaine. 1h30 tous les jours (y compris week-end et jours fériés) sauf le mardi.

Envoi des candidatures à l'adresse suivante avant le 26 avril 2019 :

Mairie de TERRANJOU
1 Place de la Mairie
Chavagnes-les-Eaux
49380 TERRANJOU

La vie scolaire

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Vous souhaitez inscrire votre enfant dans une école de Terranjou. Les directrices et chefs d'établissement des différentes écoles se tiennent à votre disposition : Pour formaliser l'inscription dans les écoles publiques, un dossier doit être préalablement rempli en mairie.

- **Ecole Publique La Gloriette** : Sandrine Pommerole.
- **Ecole Privée Saint Gabriel** : Simon Heimst.
- **Ecole Publique de La Source** : Sarah Pontreau.
- **Ecole Privée Saint Germain** : Anne Bourasseau.
- **Ecole Publique de Notre-Dame-d'Allençon** : Stéphane Bonnaud.

École publique de la Source / Chavagnes :



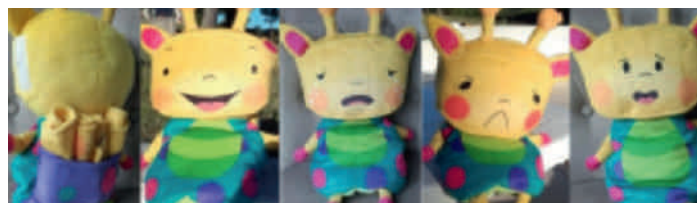
Ecole publique de la Source
9 place de la Mairie
Chavagnes-les-Eaux
49380 TERRANJOU
02 41 54 14 24

Mail : ce.0490635z@ac-nantes.fr

Site : <http://ecolepublasource.toutemonecole.com>



Pendant que les petits découvrent les émotions avec ZATOU et leur petite poupée TRACAS, les grands participent à des ateliers autour de l'empathie. Un travail autour des émotions et de la relation à l'autre est un des fils conducteurs suivi par toutes les classes depuis plusieurs années.



TUTORAT :

Le tutorat continue. Pour cette période, les enfants de PS/MS et de CM ont partagé des moments autour de la cuisine, des arts visuels et des jeux de société. Les CE1/CE2 sont venus lire des histoires aux GS/CP.



Collecte des papiers



22 juin 2019 : Fête de l'école

A.P.E.L. ST GERMAIN

L'APEL organise sa 8^{ème} RANDONNEE

ainsi que son Marché de Printemps à l'école St Germain de Chavagnes (Manifestations ouvertes à tous)

DIMANCHE 28 AVRIL 2019

Randonnée pédestre : Inscriptions : Ecole St Germain de 8h à 10h

Marché de printemps : Vente directe sur place de 9h à 13h (Fleurs, plantes, légumes...)

Nous vous attendons nombreux, venez en famille, amis, voisins....

Merci de votre participation lors de nos manifestations



L'équipe APEL

La vie scolaire

École publique La Gloriette / Martigné-Briand

Ecole publique La Gloriette
4 rue du 8 Mai 1945 - Martigné-Briand
49540 TERRANJOU
02 41 59 46 02
ce.049044v@ac-nantes.fr



Les travaux sont derrière nous et les usagers ont pu réintégrer un bâtiment flambant neuf au retour des vacances d'hiver et réinvestir la cour de récréation. C'est avec beaucoup de satisfaction qu'élèves, enseignants, parents, personnel ont découvert des locaux parfaitement isolés, lumineux et confortables. Nous remercions sincèrement tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet d'envergure.

L'heure est à la préparation de l'inauguration qui aura lieu vendredi 24 mai 2019.

Quelques temps forts en période 4 et 5 :

- Ecole et Cinéma avec les dernières projections pour les enfants de GS au CM2
- Cycle natation à la piscine de Thouarcé de la GS au CM2 et séance de découverte pour les TPS-PS-MS
- Concert sur les musiques actuelles au Chabada pour les CE1-CE2 et les CM1-CM2
- Journée au château du Plessis-Bourré et à la ferme pédagogique d'Ecuillé pour les TPS, PS, MS, GS et CP
- Fête de l'école le dimanche 30 juin

L'amicale laïque classe découverte organise un « vide ta chambre » dimanche 28 avril à la salle des acacias.

Vie culturelle et associative

CENTRE SOCIOCULTUREL DES COTEAUX DU LAYON



Accueil ouvert tous les jours de 9h à 12h
et de 14h à 18h - 02 41 54 06 44
Parc du Neufbourg- Thouarcé- 49380 BELLEVIGNE
EN LAYON - www.habitants-associés.fr

accueil@centresocial-coteauxdulayon.fr / Centre Socioculturel des Coteaux du Layon (Facebook)

Le 1^{er} Mars dernier, à la Salle des Acacias de Martigné Briand, le Centre Socioculturel a organisé une soirée de remerciements pour les personnes impliquées au sein du Centre : Bénévoles, salariés, membres des commissions, les animateurs d'ateliers, les parents. Une soirée placée sous le signe de la rencontre, de l'échange, de la reconnaissance et de la bonne humeur. **Un grand merci à vous tous !!! Pour votre participation, votre implication !!!!**

Le Centre Socioculturel est là pour accompagner vos projets, vos envies !!!!! On ne peut donc rien sans vous !!!!!



Ateliers Socioculturels

Vous êtes habitants du territoire et souhaitez proposer un atelier l'année prochaine (détente, culturel, sportif, art...). N'hésitez pas à prendre contact avec nous rapidement, nous pouvons vous accompagner... Le programme des ateliers Socioculturels sera disponible mi-juillet.

Enfance- Jeunesse : Mutualisation des camps



Pour l'été 2019, on continue et on améliore ! Suite aux constats remontés par des parents lors d'une rencontre, **de nombreux camps seront proposés cet été, pour les enfants et jeunes de 4 à 18 ans !**

**LE PROGRAMME DES CAMPS
(ET LES MODALITÉS D'INSCRIPTION)
SERA DISPONIBLE À COMPTER DE MI-MAI.
DES PRÉ-INSCRIPTIONS SUR INTERNET
SERONT POSSIBLES
À COMPTER DE FIN MAI.**

Pour les familles non équipées en numérique, un accès à un ordinateur à la MSAP vous sera proposé.

Jeunesse

Les animateurs du secteur jeunesse du Centre Socioculturel des Coteaux du Layon accueillent les jeunes et les accompagnent à partir de la 6^{ème} dans la mise en place de leurs projets (animations, sorties...). Pour plus d'informations, contactez les animateurs à : jeunesse@centresocial-coteauxdulayon.fr

Des animations jeunesse seront proposées durant tout l'été dans les différentes communes, sans oublier la légendaire « Summer Night »....

**POUR L'ÉTÉ 2019,
LE PROGRAMME COMPLET
SERA DISPONIBLE DÉBUT JUIN.
INSCRIPTIONS
LE SAMEDI 15 JUIN ET
LE MERCREDI 19 JUIN
AU NEUFBOURG.**

Vie culturelle et associative

LAMB



Grande tablée Terr' Angevine

15 juin 2019

A partir de 19h, Salle des acacias
Martigné-Briand
En extérieur

Menu 15€
un vert sérigraphié offert

Animé par Lilla, chanteuse de variété
française suivie d'un DJ



DATES DES MANIFESTATIONS

- **27 avril** : journée bénévoles
- **15 juin** : grande tablée Terranjou
- **7 juillet** : pêche et palets
- **14 juillet** : balade gourmande
- **24 et 25 août** :
foire aux moules et vide grenier
- **6 octobre** : Martigné Rose
- **19 octobre** : soirée spectacle
- **21 décembre** :
spectacles écoles et Père Noël.

DON DU SANG - MARTIGNÉ-BRIAND

Collectes 2019 :

- **Lundi 1^{er} avril** de 16h30 à 19h30, salle des Acacias de Martigné-Briand.
- **Mercredi 24 Juillet** de 16h30 à 19h30, salle des fêtes de Tigné
- **Mercredi 27 novembre** de 16h30 à 19h30, salle des Acacias de Martigné-Briand

DON DU SANG - THOUARCÉ



- **14 juin** : Journée Mondiale des Donneurs de Sang - Stand d'information dans le hall de Super U
- **15 juin** : Collecte de sang à Thouarcé, de 8 à 11h 30, Salle du Layon
- **17 Août** : Concours de Pétanque de l'association - Stade de Foot des Rondières
- **13 novembre** : Collecte de sang à Mâchelles, de 16h 30 à 19h 30, Salle des loisirs

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE MARTIGNÉ-BRIAND

Le bureau de la société communale des propriétaires et chasseurs de Martigné-Briand organise son traditionnel repas de chasse qui aura lieu le :

SAMEDI 13 AVRIL 2019 À PARTIR DE 12 H 30
à la salle des **acacias de Martigné-Briand**, route de Vihiers

Nous vous espérons nombreux à venir participer à cette journée conviviale

Amicalement

Le bureau

Contacts et inscriptions :

Marc MANCEAU, 20 rue des 2 croix : Tél 02.41.59.65.26

Mickaël DURAND, 7 rue St Arnoul : Tél 06.18.94.12.80

Julien COLINEAU, Vihiers : Tél 06.78.39.58.57

Bibliothèque



La bibliothèque de Chavagnes a été heureuse de vous accueillir le 15 février pour un après-midi jeux de société joyeux et musclé. Merci aux nombreux participants, aux bénévoles pour leur dynamisme, et bien sûr, à Oïka Oïka pour le prêt des jeux.

Participer à Bull'en Layon, c'est toujours possible : pour les adultes, 5 bandes-dessinées disponibles à la lecture et au vote jusqu'en juin.

Nous avons pensé aux plus jeunes avec Petite bull'en Layon. A partir de début mars et jusqu'en juin, faites votre choix parmi les livres proposés après avoir lu la sélection. Et n'hésitez pas à venir découvrir nos derniers ouvrages sur l'étagère des nouveautés.

Horaires d'ouverture :

mercredi de 14h à 17h, samedi de 10h30 à 12h, dimanche de 11h à 12h.

Suivez-nous sur Facebook (biblio Chavagnes)

et sur notre blog :

www.bibliochavagnes.hautetfort.com

L'équipe des bénévoles



Vie culturelle et associative

ASM COURSE À PIED



LA CRAPAHUTE DE BELLEVIGNE
2ÈME ÉDITION
2019
26 MAI 2019

AVEC L'ENTRÉE AU CHALLENGE OUEST FRANCE LOGÉMAINE

À PARTIR DE 9H00 (DÉPART STADE THOUARCÉ - 49)

2 TRAILS ET 1 COURSE NATURE DANS LES COTEAUX DU LAYON

LA CRAPEUNETTE : 9 KM
LA CRAPAHUTE : 18 KM
LA CRAPADURE : 28 KM

ORGANISÉ PAR L'AS MARTIGNÉ-BRIAND

RESTAURATION SUR PLACE

TOUTES LES INFOS :
[HTTP://WWW.TRAILCRAPAHUTEDEBELLEVIGNE.COM](http://www.trailcrapahutedebellevigne.com)

Crapahute de Bellevigne
le 26 mai 2019

La première édition du trail organisé par l'AS Martigné en 2018 a été un réel succès avec près de 850 participants qui ont manifesté unanimement leur grande satisfaction. La « Crapahute 2019 » est attendue avec convoitise et se déroulera le 26 mai 2019 au départ du stade de Thouarcé.

Nous intégrerons en 2019 le **challenge Ouest France Logémaine** et notre prochaine édition sera donc une étape incontournable pour ce challenge très convoité qui va nous permettre de présenter une très belle affiche avec la présence des meilleurs traileurs !

Les inscriptions sont ouvertes sur le site : <https://www.timepulse.run/>

Notre site internet :

<http://trail.crapahutedebellevigne.com>

Notre page facebook :

<https://www.facebook.com/>

NDA SE BOUGE !

Une nouvelle association voit le jour à Notre Dame d'Allençon



Cette dernière est le fruit d'une réflexion initiée par un collectif d'habitants de Notre Dame d'Allençon souhaitant rassembler les personnes (petits, jeunes, grands et très grands) et redynamiser notre village.

Des Flyers vous ont ainsi conviés à 2 soirées « discussions ». Celles-ci ont été l'occasion d'échanges d'idées, de partage d'envies et d'écoute de vos attentes.

Cette nouvelle association est animée par l'envie de « faire bouger NDA », notamment par l'organisation d'un premier grand événement festif le **samedi 22 juin 2019** permettant aux habitants de notre village d'apprendre à se connaître et de partager.

Vous souhaitez en savoir plus ou rejoindre l'association, n'hésitez pas à nous le faire savoir

Par mail : ndasebouge@gmail.com

Sur Facebook :

<https://www.facebook.com/NDaseBouge>

PIQUE-NIQUE DE CORNU



Le 21^{ème} pique-nique de Cornu aura lieu le 9 juin chez M. et Mme Thibeaudeau.

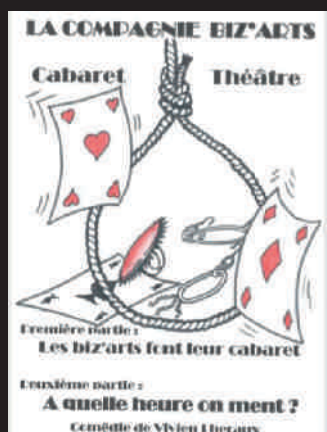
Un papier d'inscription sera glissé dans votre boîte aux lettres.

Venez nombreux à cette occasion pour une agréable journée.

FAYE AVEC LE CŒUR

FAYE AVEC LE CŒUR !

VENDREDI 26 AVRIL - PÔLE CULTUREL (20H30)



TARIF UNIQUE : 6€

Reservations internet : www.helloasso.com/associations/faye-avec-le-cœur/evénements/spectacle-faye-avec-le-cœur-avec-la-compagnie-biz-arts ou par téléphone au 06 61 35 78 42



FAYE D'ANJOU 



SAMEDI 27 AVRIL
Salle des Fêtes
FAYE AVEC LE CŒUR !
Soutient l'association
« S'AIDER POUR LE SED »

Rando moto
Départ 14h - 5€ par casque

Rando pédestre
Départ échelonné de 8h à 10h
Départ groupé à 14h
2 € par pied

Et tout l'après-midi :
Jeux de kermesse, balade poney, jeux en bois, château gonflable
Démonstrations gestes de 1ers secours par les pompiers de Thouarcé (17h30), Echo Musical de Faye

REPAS : 19H30
SOIREE DANSANTE : 22H
Repas + soirée : 11€ (adultes) - 5€ (- de 10 ans) / Soirée seule : 5€

RESERVATION : Boulangerie de Faye d'Anjou/SPARFAYE/06.61.35.28.42



FAYE D'ANJOU 

Informations diverses

NUISANCES SONORES

Quelques règles s'imposent avec l'arrivée des beaux jours et les travaux de jardinage qui l'accompagnent.

Les nuisances sonores liées à l'entretien des espaces verts occasionnent des désagréments aux riverains qui les subissent.

Pour satisfaire cette cohabitation dans de bonnes conditions, sachons respecter les horaires pour ces travaux.



Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

INFO SUR LE BRÛLAGE

Règlementation des déchets verts. Arrêté préfectoral du 23 février 2013.

(Les arrêtés du 1^{er} septembre 2009 et du 1^{er} octobre 2012 sont abrogés).

Les déchets dits verts sont des éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille des haies et des arbustes, de l'élagage des arbres, de débroussaillage et d'autres pratiques similaires.

Le brûlage à l'air libre par les particuliers : (Pour les déchets végétaux secs issus d'une production personnelle sans intervention d'une entreprise d'espaces verts ou d'un paysagiste et en dehors des zones urbaines à condition qu'il ne cause pas de nuisance directe au voisinage) :

Interdit du 16 mai au 15 octobre.

Autorisé du : - 16 octobre au 30 novembre de 10h à 16h30.

- 1^{er} décembre au 28 février de 11h à 15h30.

- 1^{er} mars au 15 mai de 10h à 16h30.

ARRÊT DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Le printemps est arrivé et c'est surtout synonyme d'entretien des extérieurs pour éliminer les mauvaises herbes.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite. Nous vous rappelons que vous pouvez déposer vos bidons à la déchetterie.

Vous avez pu remarquer, en particulier dans les bourgs, que des petites plantes s'installaient dans les pieds des murs. Il appartient donc à chacun (propriétaires ou occupants) d'entretenir ses pieds de murs, de les fleurir. Nous vous invitons à investir cette tâche et à glisser à l'occasion une petite graine de fleurs pour remplacer l'herbe.

Propriétaires de haies, nous vous rappelons qu'un entretien régulier doit être fait pour éviter tout dépassement de branches sur le domaine public.



SMITOM SUD SAUMUROIS

OUVERTURE DE LA BOUTIQUE SOLIDAIRE À LA RECYCLERIE ECLLA À LA ZA DU LÉARD À THOURCÉ

Depuis le 29 novembre 2017, la partie apport volontaire de la recyclerie ECLLA (Ecocyclerie Loire Layon Aubance) était ouverte au public pour déposer tous les objets et appareils en bon état. Ceux-ci sont triés et valorisés pour être revendus à petits prix en boutique solidaire.

Le 11 janvier dernier, c'est la boutique solidaire de votre recyclerie ECLLA qui a ouvert ses portes après un an de travaux. Venez la découvrir et y chiner tout ce que bon vous semble ! Les objets ainsi achetés repartiront pour une deuxième vie.

Retrouvez tous les futurs événements de la recyclerie sur le site SMITOM / rubrique actualité.

Horaires d'ouverture de l'apport volontaire :

- Le mercredi de 14h à 17h30

- Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

- Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Horaires d'ouverture de la boutique solidaire :

- Le vendredi de 14h à 17h30

- Le samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h



BOUTIQUE SOLIDAIRE
ZA DU LÉARD - THOURCÉ
49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON
☎ 02 52 35 20 99 • ✉ contact@ecocyclerieinfo.loba.aubance.fr
Retrouvez-nous sur [f](https://www.facebook.com/ecocyclerieinfo.loba.aubance.fr) [i](https://www.instagram.com/ecocyclerieinfo.loba.aubance.fr)

Informations mairie

HORAIRES ACCUEIL MAIRIE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Chavagnes-les-Eaux	14h 17h30	14h 17h30	14h 17h30	14h 17h30	14h 17h30	9h30-12h Le 2 ^e et 4 ^e samedi du mois
Martigné-Briand	9h 12h	9h 12h	9h-12h 13h30-17h	9h 12h	9h-12h 13h30-17h30	10h-12h Le 1 ^{er} et 3 ^e samedi du mois
Notre-Dame-d'Allençon	10h 13h	10h 13h	10h 13h	10h 13h	10h-13h 14h-17h30	

CHANGEMENT D'HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE DEPUIS LE 4 FEVRIER 2019

Agence postale de Chavagnes-les-Eaux - 02 41 54 31 54

L'agence postale est ouverte du mardi au jeudi de 13 h à 16 h et le vendredi de 13 h à 16h30 (levée du courrier à 14h45) et le samedi matin de 9h30 à 12h (levée du courrier à 11h30). **Fermée le lundi mais possibilité de retirer les colis et lettres recommandées auprès de l'accueil de la mairie de Chavagnes-les-Eaux de 14h à 17h30.**

Horaires d'ouverture du point poste de Martigné-Briand :

Epicierie d'Antan, 68 Rue d'Anjou - Martigné-Briand - 02 44 27 53 27

Le point poste est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 13h et de 15h à 18h45, le mercredi de 8h30 à 13h et le samedi de 8h30 à 18h. Levée du courrier : à 13h au point poste et à 14h à la boîte aux lettres.

CORRESPONDANTS LOCAUX DU COURRIER DE L'OUEST :

Martigné-Briand :

M. Jean ALLARD : allard.jmp@orange.fr
07 84 28 64 96

Chavagnes-les-Eaux :

Mme Anne RENAUX : anne.renaux@sfr.fr

CALENDRIER 2019

Dépôt des articles (dernier délai)	Parution
3 mai	Début juin
5 juillet	Début septembre
4 octobre	Début novembre
Article à transmettre à : mairie-communication.terranjou@orange.fr	

Où effectuer vos démarches administratives ?

Mairie de TERRANJOU

1, Place de la Mairie
CHAVAGNES-LES-EAUX
49380 TERRANJOU
Tel : 02 41 54 31 20
mairie-terranjou@orange.fr

Mairie déléguée de MARTIGNÉ-BRIAND

Rue du 8 Mai 1945
MARTIGNÉ-BRIAND
49540 TERRANJOU
Tel : 02 41 59 42 48
mairie.martignebriand@wanadoo.fr

Mairie déléguée de NOTRE-DAME-D'ALLENÇON

1, Place Abbé Lépine
NOTRE-DAME-D'ALLENÇON
49380 TERRANJOU
Tel : 02 41 54 30 21
mairie.ndallencon@wanadoo.fr